

Ajournement

l'occasion de retourner à la cuisine traditionnelle, mais ce n'est pas une raison pour que le gouvernement fédéral tente de nous refiler un ragoût de pattes qui sent le réchauffé.

En fait, les libéraux fédéraux refusent de parcourir le Québec et de discuter avec les citoyens de chacune des régions. Quand on est incapable de défendre le contenu de sa pensée politique par des arguments rationnels, on utilise toutes les astuces possibles afin de faire dévier le débat sur des détails techniques de procédure.

L'âme d'un peuple ne se négocie pas, ne se marchande pas et ne se manipule pas. Non, l'âme d'un peuple s'exprime par la volonté démocratique. C'est ce que le gouvernement du Québec propose et que le premier ministre du Canada refuse. Le premier ministre doit accepter cette incontournable réalité et participer avec ses collègues, entre autres celui de Bonaventures—Îles—de—la—Madeleine, aux consultations préférées du gouvernement québécois.

[Traduction]

M. John English (secrétaire parlementaire du Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, avant de débattre du résultat du vote, parlons du processus. Il devrait être démocratique et clair.

Nous demandons à M. Parizeau de lancer un processus référendaire en bonne et due forme, de présenter sa question à l'Assemblée nationale et de passer rapidement à la Loi sur la consultation populaire.

Comme l'a dit M. Johnson, nous demandons au PQ de mettre fin à cette mascarade, à ces prétendues consultations, et d'obtenir un mandat précis de la population. Autrement dit, de tenir un référendum dès que possible et de mettre fin à l'incertitude. Laissons le public décider.

Le Bloc et le gouvernement du Québec prétendent être de grands partisans du processus démocratique et parlent solennellement de la nécessité de respecter ce processus. Or, leur première action est d'essayer de devancer le référendum en introduisant un projet de déclaration de souveraineté sur lequel se prononcera l'Assemblée nationale avant que le peuple du Québec n'ait pu exprimer son opinion.

Rien n'est moins démocratique que d'obliger l'Assemblée nationale à voter sur une déclaration de souveraineté avant que le peuple du Québec n'ait pu exprimer son opinion par scrutin.

Le Bloc demande, au cas où les Québécois voteraient en faveur de la séparation, que l'on reconnaisse le peuple du Québec, que l'on reconnaisse le droit à la province de quitter la fédération canadienne. Le Bloc conviendra-t-il que la décision d'introduire le projet de déclaration de souveraineté et de demander à l'Assemblée nationale de se prononcer sur la question avant que le peuple n'ait été consulté au moyen d'un référendum est fondamentalement antidémocratique et va à l'encontre de tous les principes qu'il prétend défendre?

• (1705)

Le Bloc va-t-il reconnaître que la population du Québec a le droit de rester au sein du Canada si les Québécois votent non au référendum?

Les Québécois savent qu'ils vivent dans l'un des plus grands pays du monde, un pays qu'ils ont construit. Ce pays évolue, et les Québécois ont un rôle à jouer dans cette évolution. Le fardeau de la preuve incombe aux séparatistes.

Nous avons confiance, monsieur le Président, que le Canada sera bien défendu.

* * *

LA RÉFORME DES PROGRAMMES SOCIAUX

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, le 17 octobre dernier, j'ai demandé au ministre des Finances de dire franchement aux Canadiens quelles étaient les intentions du gouvernement au sujet des réductions du financement des programmes sociaux au Canada.

Depuis, beaucoup d'hypothèses ont circulé. Un rapport mentionne que le gouvernement envisage de retrancher sept milliards de dollars de l'enveloppe des programmes sociaux. D'autre part, le Comité permanent des finances, qui vient tout juste de publier un rapport, prévoit des compressions de 3,4 milliards de dollars d'ici deux ans dans ce secteur.

Le débat actuel ne tient pas compte de tout ce que les programmes sociaux ont apporté à ce pays. En tant que néo-démocrate, je ne m'oppose certes pas à ce que l'on modifie les programmes sociaux, mais je crois que les Canadiens commencent à se rendre compte que la réforme de la sécurité sociale n'est, en fin de compte, qu'une tentative de réduire les dépenses plutôt qu'une véritable réforme des programmes.

Si le gouvernement avait eu l'intention de modifier les programmes en vue de les améliorer et de les rendre plus efficaces, je crois qu'il s'y serait pris autrement. Le gouvernement doit dire franchement aux Canadiens pourquoi il veut réduire le financement.

Je rappellerai au gouvernement qu'en 1991, Statistique Canada avait indiqué clairement que 6 p. 100 de la dette était attribuable aux programmes sociaux. Il y aurait lieu de tenir un débat au moins aussi important, sinon davantage, sur les autres 94 p. 100 de la dette et du déficit.

La situation actuelle tient en grande partie à la façon dont nous finançons nos programmes et pas simplement à ce que nous en faisons. Depuis que j'ai interrogé le ministre pour la première fois le 17 octobre, j'ai continué de poser des questions au sujet du financement de la dette. Hier encore, j'ai suggéré au ministre des Finances de tenir une enquête publique sur le rôle de la Banque du Canada dans l'établissement des taux d'intérêt, puisque le montant de notre dette extérieure doit certainement influencer la politique des taux d'intérêt, et je lui ai également recommandé d'examiner sérieusement comment la politique monétaire est établie au Canada et quel rôle joue à cet égard la Banque du Canada.